



Conseil économique et social

Distr. générale
30 mai 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

28 juillet 2017-27 juillet 2018

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Help Me See, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Pour assurer l'efficacité des services de soins oculaires, il est nécessaire de former 30 000 spécialistes de la cataracte dans l'ensemble des pays en développement afin qu'ils puissent pratiquer une intervention rapide (pas plus de 5 minutes), d'un coût très faible (moins de 50 dollars) et de haute qualité, qui corrige la cécité de la cataracte et rétablit l'acuité visuelle. Cela permettra de supprimer les coûts d'invalidité qu'entraîne cette forme de cécité. En outre, le secteur des soins oculaires contribuera à la création d'emplois hautement qualifiés tout en réduisant la pauvreté et en restaurant la dignité de plus de 20 millions de personnes aveugles.

Il n'y a aucun doute sur les disparités en matière de santé entre les collectivités rurales et urbaines. Dans le cadre des efforts que nous déployons pour procéder à des interventions chirurgicales de la cataracte – qui soient sans risque pour le patient – en milieu tant rural qu'urbain, nous avons observé que pour appuyer la viabilité dans les communautés rurales, nous devons recourir à la technologie, et faire intervenir les pouvoirs publics au niveau décisionnel, ainsi que les habitants pour leur compréhension de la résilience locale.

Par conséquent,

- Pour créer des organismes de santé durables, résilients et égaux en milieu tant rural qu'urbain,
- Sachant que l'accès aux établissements de santé, dans les campagnes et les villes, est indispensable pour lutter contre la pauvreté,
- Rappelant à tous les États membres, aux partenaires privés et aux organisations internationales qu'il convient d'assurer une couverture santé universelle à tous, indépendamment de la situation géographique, des revenus, du sexe, etc.,
 - 1) Nous devons examiner la manière dont les décideurs peuvent, à l'échelle nationale, utiliser des méthodes intégrées pour améliorer la résilience et l'inclusion, qui constituent des moyens essentiels pour mener à bien le Programme 2030 aux niveaux national, régional et mondial ;
 - 2) Nous devons faire en sorte que cette réunion de haut niveau qui se tient à l'Organisation des Nations Unies, ou toute autre réunion internationale de ce type, facilite l'échange de pratiques exemplaires sur la façon dont la technologie et l'innovation peuvent servir d'outils pour concevoir un avenir résilient, partout dans le monde et sans laisser personne sur le bord de la route ;
 - 3) Nous devons présenter des moyens d'action et des dispositifs qui facilitent la gestion et la réduction de l'ensemble des risques, notamment les chocs extérieurs et les catastrophes naturelles ;
 - 4) Nous devons examiner la manière dont la technologie et l'innovation – en particulier les solutions tenant compte des disparités entre les sexes et applicables sans connexion à Internet – peuvent contribuer aux efforts visant à rendre les politiques gouvernementales et les structures de gouvernance plus robustes moyennant l'inclusion, la participation et la transparence, l'objectif étant de favoriser l'avènement de sociétés viables et résilientes.

Enfin, on trouve partout des sociétés résilientes. Toutefois, nous devons faire de notre mieux pour appuyer les efforts consentis dans ces communautés. La participation active de la société civile est nécessaire pour mobiliser auprès des partenariats public-privé l'appui financier et technique voulu qui permettra d'atténuer la pauvreté moyennant l'édification de collectivités viables et résilientes.